

• AFFAIRE No 37

CONCEPTION ET FOURNITURE D'UNE (OU DE PLUSIEURS) ENSEIGNE(S) LUMI-
NEUSE(S) POUR LE NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES
DE LA VILLE DE SAINT-DENIS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le nouveau Parc des Expositions et des Congrès de la Ville de Saint-Denis est actuellement au stade de l'achèvement du gros oeuvre.

Il nous faut donc, dès à présent, penser à son équipement en matériel.

L'un des moyens de promouvoir ce Parc et de faire connaître son existence à la population est l'utilisation de visuels et, notamment, d'enseignes lumineuses.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à lancer un appel d'offres ouvert pour la conception et la fourniture d'une (ou de plusieurs) enseigne(s) lumineuse(s), et à passer des marchés négociés, en cas de résultat infructueux, avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget communal.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 8 SEP. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

